

# VigilanS, c'est qui ?

Créé en 2015 par le Pr Guillaume Vaiva du CHRU de Lille, le dispositif Vigilans s'étend dans toute la France.

En Champagne-Ardenne, il est porté par le Pr Arthur Kaladjian et le Dr Louise Pimpaud du pôle universitaire de psychiatrie de l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de la Marne.

Il est composé d'une équipe de :

3 infirmier (e)s  
1 psychologue  
1 secrétaire

VigilanS est financé par l'Agence Régionale de Santé Grand Est.

## Nous Contacter

Un numéro pour vous, professionnels :

03 26 6116 11  
Fax. 03 26 6116 12  
vigilans@epsm-marne.fr



VOUS + NOUS  
= ENSEMBLE AVEC EUX !

UN DISPOSITIF DE VEILLE  
POST-HOSPITALIÈRE  
APRÈS UNE TENTATIVE DE  
SUICIDE



# VigilanS, c'est quoi ?

J1: A sa sortie du service, le patient reçoit une carte ressource avec le n° de téléphone à contacter en cas de besoin (joignable du lundi au vendredi de 9h à 16h45).

VigilanS vous informe de l'entrée du patient dans le dispositif par courrier.

Entre J10 et J21: 1er appel par VigilanS et un compte rendu vous est envoyé.

1fois par mois pendant 4 mois :  
Si nécessaire, des cartes postales personnalisées peuvent être envoyées aux patients.

Appels complémentaires : Au cas par cas, des appels peuvent être programmés, un compte rendu de l'appel vous est alors adressé.

A 3 mois : 2ème appel puis contact à 6 mois si nécessaire, un compte rendu vous est envoyé.

Arrêt de la veille quand tout va bien.

Poursuite de veille si survenue d'une récurrence



# Déploiement du dispositif



VigilanS Champagne-Ardenne  
ouvert depuis octobre 2020

VigiteenS Champagne-Ardenne  
ouvert depuis fin 2023

# VigiteenS, c'est quoi ?

Le programme de prévention consiste à prendre des nouvelles dans les mois qui suivent une TS, des suicidants de 0 à 18 ans, par courrier, SMS et téléphone. De plus, une carte ressource contenant le n° de téléphone leur est remise lors de l'entrée dans le dispositif.

Dans le même schéma que les adultes, les patients mineurs seront contactés personnellement par téléphone, par une personne de l'équipe VigiteenS.

Ces entretiens seront l'occasion de discuter de l'évolution des situations. Si le patient présente des difficultés, différentes possibilités d'aide et de prise en charge seront évoquées.

Les parents seront contactés à 6 mois de la veille. D'ici-là, nous ne les appellerons que si des éléments nouveaux nous paraissent inquiétants.

